

Gestion & Finances publiques : une revue citoyenne ?

On a souvent relevé le contraste entre l'importance des finances publiques pour la vie démocratique et la vie quotidienne des citoyens et la faible notoriété de ses spécialistes ou le poids insuffisant de la matière dans l'organisation universitaire. Les péripéties de la « révolte des gilets jaunes » renforcent ce paradoxe et devraient interpeller les auteurs et les lecteurs de la revue.

Jamais le divorce entre les experts et l'opinion publique n'a été aussi fort. Par exemple, ces dernières années, la plupart des réservoirs d'idées ont préconisé le transfert d'une part du financement de la protection sociale des cotisations vers la fiscalité ou un renforcement de la fiscalité écologique... Mais l'opinion a manifesté son allergie à la hausse de la CSG ou des taxes sur les carburants. Plus généralement, si chacun a son point de vue sur la justice fiscale et l'équité sociale, aucun expert n'annonçait une crise de confiance aussi profonde et aussi violente.

Peut-on se satisfaire d'une telle méconnaissance de la réalité sociale et politique de la part des experts et, symétriquement, d'un tel désintérêt de la presse et des citoyens vis-à-vis des données objectives et des études scientifiques ?

Dans des domaines aussi politiques que le système fiscal, le modèle social ou la conception des politiques publiques, il convient que la décision relève exclusivement des processus institutionnels et d'une gouvernance éclairée et ne soit pas le monopole des seuls « experts ». Mais il n'est pas interdit, il est même recommandé, que ceux-ci apportent, en toute indépendance, leur contribution au débat public en fournissant des données, des synthèses, des analyses, des argumentaires, des propositions... Notre revue peut et doit y participer.

Gestion & Finances Publiques est « la revue de référence des professionnels des finances publiques », donc une revue d'experts, praticiens et académiques. Il n'est pas question qu'elle se transforme en « magazine des finances publiques », publication qui serait sans doute utile mais dont le succès commercial est loin d'être assuré.

Cependant, notre revue, autrefois « corporative », est devenue « professionnelle » et pourrait devenir « citoyenne ».

Cela ne veut pas dire renoncer à l'exigence de qualité de nos articles, restreindre les thèmes traités à ceux qui sont dans l'air du temps, faire l'impasse sur la complexité, ignorer les expériences historiques et étrangères... bien au contraire. Il faut continuer cet effort d'adaptation qualitative de notre revue qui est d'ailleurs de plus en plus reconnu. Mais il est possible de le rendre encore plus actuel, de prendre part aux débats en cours, de multiplier les éclairages divers sur une question controversée, de mieux diffuser analyses et données, de participer aux débats publics avec le double regard des chercheurs et des praticiens, des administrateurs et des universitaires.

Nous continuerons donc de traiter de sujets d'actualité comme nous l'avons fait dans les derniers numéros avec des articles et des dossiers sur la dette publique, le prélèvement à la source, la responsabilité financière des comptables et des ordonnateurs publics, les nouveaux champs de la fiscalité (écologie, numérique, crypto-monnaie), le financement de la protection sociale, l'autonomie financière et fiscale des collectivités territoriales, les nouveaux défis du management public, les perspectives européennes... et ceux qui devraient émerger du grand débat national. Conformément à notre projet éditorial, nous le ferons en équilibrant les points de vue théoriques et pratiques et en confrontant les analyses des praticiens et des universitaires.

Nous nous efforcerons de fournir à nos lecteurs les données les plus fiables et les plus récentes. À cet égard, les chroniques des repères d'actualité et de jurisprudence font désormais référence aux événements et aux décisions des mois précédant la publication, sans ou avec un minimum de décalage.

Nous organiserons des initiatives partenariales en prise avec les grands sujets d'actualité : finances publiques citoyennes avec la Société française de finances publiques, projet de colloque sur « finances publiques et territoires », « Bercy de 1988 à 2022 »...

Et nous développerons notre nouvelle offre numérique, plusieurs fois annoncée, enfin concrétisée :

→ Le site – www.gestionfinancespubliques.info – est en ligne depuis la rentrée de septembre. Déjà référencée sur les moteurs de recherche, la plateforme GFP présente un design à la fois sobre et attrayant, moderne mais fidèle à l'esprit de la Revue. Elle comprend trois rubriques principales, les « e-Chroniques GFP », le Blog GFP et la promotion de la Revue elle-même.

→ Les pages e-Chroniques contiennent l'ensemble des Repères d'actualité que les lecteurs apprécient depuis quatre ans. Leur mise en ligne permet à la Revue de restituer en temps réel l'actualité mensuelle de la gestion et des finances publiques. Leur archivage en fait un outil puissant de recherche sur les années récentes. Une synthèse régulière des relevés de Jurisprudence devrait s'y ajouter prochainement.

→ Pour la première fois de son histoire, la Revue dispose d'un outil incomparable pour compléter son offre éditoriale : Le Blog GFP. Il est désormais possible de publier en ligne, sous le label Gestion et Finances Publiques, des textes moins longs, plus synthétiques, plus réactifs. Nos auteurs fidèles, mais aussi de nouveaux contributeurs, sont appelés ainsi à diffuser leurs analyses, commentaires, comptes rendus, focus, questionnements, dans les domaines importants et nombreux que nous abordons dans la Revue.

→ Une prochaine rubrique de la plateforme en ligne sera dédiée au « Club des partenaires » de GFP, que nous allons créer en vue de mobiliser les soutiens de quelques grandes organisations, référentes du secteur public, au profit du développement de la Revue et dans la perspective de son centenaire en 2021.

→ Notre publication comme notre plateforme connaissent depuis quelques mois une réelle activité sur deux média sociaux importants, Twitter et LinkedIn. Dans les deux cas, il s'agit d'abord d'informer sur nos publications : sortie des numéros de la Revue, mise en ligne des Repères ou des Relevés, nouveaux articles du Blog, tout particulièrement.

Mais l'objectif demeure aussi d'échanger avec les amis et partenaires de GFP, de contribuer pour notre part aussi à rediffuser ce qu'ils disent et ce qu'ils font. Ce faisant, nous confortons et façonnons le réseau Gestion et Finances publiques avec l'authenticité comme avec la rigueur qui caractérisent la publication depuis sa création.

→ Enfin, la revue fait l'objet sur la plateforme d'une mise en perspective précise et attractive afin de mieux la faire connaître. Point de rencontre unique en son genre entre les praticiens professionnels et les experts universitaires des finances et de la gouvernance publiques, la Revue souhaite mobiliser de nouveaux abonnés. Nous travaillons dans ce but en étroit lien (également au sens numérique du terme) avec notre éditeur, Lavoisier.

Toutes ces réalisations reposent sur la mobilisation des membres de nos comités scientifique et éditorial, des animateurs de la Société gestion et Finances publiques, de la rédaction (notamment renforcée), des équipes de notre éditeur Lavoisier, de nos auteurs, de nos partenaires et de tous ceux qui nous soutiennent, en particulier, dans l'administration et dans l'Université. Cette mobilisation s'effectue au service de nos lecteurs et, au-delà, des citoyens.

À tous, nous souhaitons une très bonne année « citoyenne » !



Michel le Clainche,
rédacteur en chef



Bernard Nicolaieff,
*gérant de la SARL
Gestion & Finances Publiques*

Retrouver G&FP en ligne

➔ Sur notre site : www.gestionfinancespubliques.info

- les e-chroniques mensuelles : Repères d'actualité de la gestion et des finances publiques
Repères de jurisprudence financière
- le blog : Articles et opinions synthétiques sur la finance et la gouvernance publiques
- une présentation et des informations détaillées sur la revue

➔ Sur : [Twitter@GFPplateforme](https://twitter.com/GFPplateforme)

➔ Sur : [LinkedIn](https://www.linkedin.com/company/les-editions-gestion-et-finances-publiques/) : www.linkedin.com/company/les-editions-gestion-et-finances-publiques/

➔ Et sur le site de notre éditeur Lavoisier : <https://gfp.revuesonline.com/>